



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 03 AVRIL 2023

AFFAIRE N° 2023-003-CDE : APROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES DE SALAZIE

La convocation du Conseil d'Administration avait été faite le 28 mars 2023

Le nombre des membres en exercice :

Présents : 6

Représentés : 4

Absent : 1

Total des Votes : 10

Le Président,



Stéphane FOUASSIN

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Marie Ange VIADERE, Vice-présidente à la Caisse des Ecoles.

Présents : Marie-Ange VIADERE - Pierre BARBIER – Nicaise GONOT - Cynthia LALLEMAND – TECHER Sophie - Emilie GAZE

Ont voté par procuration : Stéphane FOUASSIN a donné pouvoir à Marie-Ange VIADERE- Catherine AMOURDOM a donné pouvoir à Pierre BARBIER - James CORRE a donné pouvoir à Nicaise GONOT – RODRIGUES Aurélia a donné pouvoir à TECHER Sophie

Absents : Cathrine RAMIN

Secrétaire de séance : Pierre BARBIER

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUT VALABLEMENT
DELIBERER

IL EST EXPOSE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il est soumis à l'approbation du Conseil d'administration le compte administratif 2022 de la caisse des écoles contenu dans la note de présentation jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

L'exercice budgétaire a commencé le 1er janvier 2022 pour se terminer le 31 décembre 2022. Toutefois, le décret n° 80-739 du 15 septembre 1980 a permis de prolonger la journée comptable jusqu'au 31 janvier 2023 pour les seules opérations de la section de fonctionnement, ainsi que pour les opérations d'ordres budgétaires.

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Président après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ».

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2022.

Après avoir échanger et délibérer :

Vu les articles L.1612-12 et L2121-31, du Code général des Collectivités Territoriales
Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République,
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2022 dressé par le Comptable public,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE :

- **Adopte le compte administratif 2022 et ses résultats comme suit :**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2021	2 754,31	30 722,02	33 476,33
RECETTES 2022	1 827 178,62	8 160,32	1 835 338,94
DEPENSES 2022	1 759 862,33	16 019,18	1 775 881,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	67 316,29	-7 858,86	59 457,43
RESULTAT DE CLOTURE 2022	70 070,60	22 863,16	92 933,76

- **Autorise le Président ou la vice-présidente à signer tout document se rapportant à cette affaire**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de la légalité.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Secrétaire de Séance


 Pierre BARBIER

Pour copie conforme,
 Le Président,



Accusé de réception en préfecture
 N° 219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
 Date de la transmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023

NOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 CAISSE DES ECOLES DE SALAZIE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Le détail des réalisations sur chaque section est le suivant :

A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 759 862,33 €** et les recettes à **1 829 932,93 €**, soit un résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2022 de **70 070,60 €**

A.1) Détail des dépenses de fonctionnement :

La répartition par chapitre des dépenses de fonctionnement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
011	Charges à caract. général	52 065,46	54 768,95	68 519,40	57 238,43	72 635,56
012	Charges de personnel	904 213,72	1 007 275,21	1 161 306,64	1 451 170,45	1 679 066,03
65	Autres ch. de gest. cour.	4 747,20	3 165,40	0,24	360,00	0,42
67	Charges exceptionnelles				1 940,98	0,00
Sous-total mouvements réels		961 026,38	1 065 209,56	1 229 826,28	1 510 709,86	1 751 702,01
042	Opé. ordre entre sect.	4 482,90	3 880,91	10 840,50	8 658,61	8 160,32
002	Résultat n-1 reporté	1 238,76	176,05			
TOTAL		966 748,04	1 069 266,52	1 240 666,78	1 519 368,47	1 759 862,33

Les principales charges à caractère générale concernent :

- les fournitures scolaires (23 291,63 €), les fournitures administratives (1 907,26 €)
- les dépenses de transports (33 771,00 €)
- l'alimentation (27,60),
- fournitures d'entretien et de petit équipement (3 416,07 €),
- autres matières et fournitures (10 222,00)

Les dépenses de personnel concernent :

- les agents affectés dans les écoles et les cantines (à valider) pour 1 679 875,03 €.

Les autres charges de gestion courantes correspondent :

- aux bourses et prix (0,42 €)
- les opérations d'ordre (8 160,32 €).

A.2) Détail des recettes de fonctionnement :

La répartition par chapitre des recettes de fonctionnement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
013	Atténuation de charges	497,39	67,12	1 821,80		3 604,26
74	Dotations et subventions	966 033,54	1 096 575,74	1 239 124,05	1 465 996,58	1 809 571,73
75	Autres prod. de gestion			0,38	0,48	2,63
77	Produits exceptionnels	41,06	0,49	469,44		
Sous-total mouvements réels		966 571,99	1 096 643,35	1 241 415,67	1 465 997,06	1 813 178,62
042	Opé. ordre entre sect.	0,00	0,00	0,00	28 000,00	14 000,00
002	Résultat n-1 reporté			27 376,83	28 125,72	2 754,31
TOTAL		966 571,99	1 096 643,35	1 268 792,50	1 522 122,78	1 829 932,93

Les recettes de fonctionnement concernent principalement les remboursements de l'Agence de Service et de Paiement sur les emplois aidés pour 775 571,73 € et la subvention de la commune pour 1 034 000 €.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **16 019,18 €** et les recettes à **38 884,34 €**, soit un résultat d'investissement cumulé au 31.12.2022 de **22 863,16 €**

B.1) Détail des dépenses d'investissement :

La répartition par chapitre des dépenses d'investissement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
21	Immobilis. Corporelles	0,00	36 913,70	1 676,17	857,77	2 019,18
Sous-total mouvements réels		0,00	36 913,70	1 676,17	857,77	2 019,18
040	Opé. ordre entre sect.	0,00	0,00	0,00	28 000,00	14 000,00
TOTAL		0,00	36 913,70	1 676,17	28 857,77	16 019,18

Les dépenses d'investissement concernent principalement l'acquisition de matériel de bureau et informatique pour 2 019,18 €

B.2) Détail des recettes d'investissement :

La répartition par chapitre des recettes d'investissement est présentée ci-dessous :

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
13	Subv. d'investissement	0,00	70 000,00	0,00	0,00	
Sous-total mouvements réels		0,00	70 000,00	0,00	0,00	
040	Opé. ordre entre sect.	306,74	3 880,91	10 840,50	8 658,61	8 160,32
001	Solde n-1 reporté	4 482,90	4 789,64	41 756,85	50 921,18	30 722,02
TOTAL		4 789,64	78 670,55	52 597,35	59 579,79	38 882,34

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2022.

RESULTAT BUDGETAIRE 2022 :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2021	2 754,31	30 722,02	33 476,33
RECETTES 2022	1 827 178,62	8 160,32	1 835 338,94
DEPENSES 2022	1 759 862,33	16 019,18	1 775 881,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	67 316,29	-7 858,86	59 457,43
RESULTAT DE CLOTURE 2022	70 070,60	22 863,16	92 933,76

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CAISSE DES ECOLES - Ville de Salazie (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL SALAZIE (2)

Numéro SIRET : 26974045200017

POSTE COMPTABLE : SAINT ANDRE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : CAISSE DES ECOLES SALAZIE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	18
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	22
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	23
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 97421	Ville de Salazie CAISSE DES ECOLES SALAZIE	CA 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7510
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		Financier
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
3	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 759 862,33	G 1 827 178,62
	Section d'investissement	B 16 019,18	H 8 160,32

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 2 754,31
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 30 722,02

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 775 881,51	= G+H+I+J	1 868 815,27
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 759 862,33	= G+I+K 1 829 932,93
	Section d'investissement	= B+D+F 16 019,18	= H+J+L 38 882,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 775 881,51	= G+H+I+J+K+L 1 868 815,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-2022-00014-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date d'acceptation préfecture : 14/04/2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	95 800,00	72 635,56	0,00	0,00	23 164,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 761 500,00	1 879 066,03	0,00	0,00	82 433,97
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	505,00	0,42	0,00	0,00	504,58
656	Frais de fonctionnement des groupes d'é	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 857 805,00	1 751 702,01	0,00	0,00	106 102,99
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 859 805,00	1 751 702,01	0,00	0,00	108 102,99
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 000,00	8 160,32			1 839,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 000,00	8 160,32			1 839,68
TOTAL		1 869 805,00	1 759 862,33	0,00	0,00	109 942,67
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	3 604,26	0,00	0,00	-1 604,26
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 850 545,69	1 809 571,73	0,00	0,00	40 973,96
75	Autres produits de gestion courante	5,00	2,63	0,00	0,00	2,37
Total des recettes de gestion courante		1 852 550,69	1 813 178,62	0,00	0,00	39 372,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 853 050,69	1 813 178,62	0,00	0,00	39 872,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	14 000,00	14 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 000,00	14 000,00			0,00
TOTAL		1 867 050,69	1 827 178,62	0,00	0,00	39 872,07
Pour information		(3) 2 754,31				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 722,02	2 019,18	0,00	38 702,84
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	40 722,02	2 019,18	0,00	38 702,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	40 722,02	2 019,18	0,00	38 702,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	14 000,00	14 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 000,00	14 000,00		0,00
	TOTAL	54 722,02	16 019,18	0,00	38 702,84
	Pour information (2)	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	14 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 000,00	8 160,32		1 839,68
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	24 000,00	8 160,32		15 839,68
	TOTAL	24 000,00	8 160,32		15 839,68

Accusé de réception en préfecture
073-210740514-20220423-2022-003-CDF-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception en préfecture : 14/04/2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 30 722,02			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	72 635,56		72 635,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 679 066,03		1 679 066,03
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,42		0,42
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 160,32	8 160,32
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 751 702,01	8 160,32	1 759 862,33
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 000,00	14 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutrat. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 019,18	0,00	2 019,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 019,18	14 000,00	16 019,18
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 604,26		3 604,26
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 809 571,73		1 809 571,73
75	Autres produits de gestion courante	2,63	0,00	2,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 000,00	14 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 813 178,62	14 000,00	1 827 178,62
Pour information				2 754,31
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 160,32	8 160,32
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	8 160,32	8 160,32
Pour information				30 722,02
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	95 800,00	72 636,56	0,00	0,00	23 164,44
60623	Alimentat° cantines, colonies vacances	2 000,00	27,60	0,00	0,00	1 972,40
6063	Fournitures entretien, petit équipement	5 000,00	3 416,07	0,00	0,00	1 583,93
6064	Fournitures administratives	5 300,00	1 907,26	0,00	0,00	3 392,74
6067	Fournitures scolaires	24 000,00	23 291,63	0,00	0,00	708,37
6068	Autres matières et fournitures	20 000,00	10 222,00	0,00	0,00	9 778,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	38 000,00	33 771,00	0,00	0,00	4 229,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 761 500,00	1 679 066,03	0,00	0,00	82 433,97
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 900,00	16 849,18	0,00	0,00	1 250,82
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 300,00	4 286,00	0,00	0,00	34,00
6413	Personnel non titulaire	228 300,00	252 649,98	0,00	0,00	-24 349,98
6415	Indemnité inflation	10 300,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00
64188	Autres emplois d'insertion	1 260 000,00	1 173 308,91	0,00	0,00	86 691,09
6417	Rémunérations des apprentis	13 500,00	12 014,96	0,00	0,00	1 485,04
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	94 700,00	91 162,00	0,00	0,00	3 538,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	66 200,00	59 679,00	0,00	0,00	6 521,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	63 800,00	57 613,00	0,00	0,00	6 187,00
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL	2 500,00	1 423,00	0,00	0,00	1 077,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	505,00	0,42	0,00	0,00	504,58
656	Bourses et prix	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,42	0,00	0,00	4,58
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 857 805,00	1 751 702,01	0,00	0,00	106 102,99
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 859 805,00	1 751 702,01	0,00	0,00	108 102,99
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	10 000,00	8 160,32			1 839,68
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	10 000,00	8 160,32			1 839,68
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 000,00	8 160,32			1 839,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	8 160,32			1 839,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 869 805,00	1 759 862,33	0,00	0,00	109 942,67
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6811 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	3 604,26	0,00	0,00	-1 604,26
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	3 604,26	0,00	0,00	-1 604,26
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 850 545,69	1 809 571,73	0,00	0,00	40 973,96
74718	Autres participations Etat	816 545,69	775 571,73	0,00	0,00	40 973,96
7474	Participat° Communes	1 034 000,00	1 034 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	2,63	0,00	0,00	2,37
758	Produits divers de gestion courante	5,00	2,63	0,00	0,00	2,37
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 852 550,69	1 813 178,62	0,00	0,00	39 372,07
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 853 050,69	1 813 178,62	0,00	0,00	39 872,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	14 000,00	14 000,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 000,00	14 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 000,00	14 000,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 867 050,69	1 827 178,62	0,00	0,00	39 872,07
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 754,31				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	40 722,02	2 019,18	0,00	38 702,84
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 019,18	0,00	2 980,82
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 722,02	0,00	0,00	30 722,02
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		40 722,02	2 019,18	0,00	38 702,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		40 722,02	2 019,18	0,00	38 702,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 000,00	14 000,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	14 000,00	14 000,00		0,00
13914	Sub. transf cpte résult. Communes	14 000,00	14 000,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		14 000,00	14 000,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		54 722,02	16 019,18	0,00	38 702,84
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	14 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	10 000,00	8 160,32		1 839,68
28183	Matériel de bureau et informatique	9 500,00	7 678,61		1 821,39
28184	Mobilier	500,00	146,48		353,52
28188	Autres immo. corporelles	0,00	335,23		-335,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		24 000,00	8 160,32		15 839,68
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 000,00	8 160,32		15 839,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		24 000,00	8 160,32	0,00	15 839,68
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		30 722,02			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens dont la valeur est inférieure à 500	1	11/04/2022
L	Logiciels bureautique	2	11/04/2022
L	Logiciel applicatifs, progiciels	5	11/04/2022
L	Frais d'études	5	11/04/2022
L	Frais d'insertion	5	11/04/2022
L	Installations équipement climatisation et chauffage	15	11/04/2022
L	Matériel et outillage techniques : Meuleuse, tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, karcher	6	11/04/2022
L	Matériel de transport	5	11/04/2022
L	Mat bureau électrique ou électronique	5	11/04/2022
L	Matériel informatique : Imprimantes, ordinateurs, serveurs,	3	11/04/2022
L	Mobilier : Bureaux, chaises, armoires	10	11/04/2022
L	Autres immobilisations corporelles	6	11/04/2022
L	Subventions d'équipement transférables : Equipement informatique	3	11/04/2022
L	Equipement en matériel de transport	5	11/04/2022
L	Equipement en mobilier	10	11/04/2022
L	Equipement en appareils de chauffage et de climatisation	15	11/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		14 000,00	I 14 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 000,00	14 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 000,00	14 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		24 000,00	III 8 160,32
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		24 000,00	8 160,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169		0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28183	Matériel de bureau et informatique	9 500,00	7 678,61
28184	Mobilier	500,00	146,48
28188	Autres immo. corporelles	0,00	335,23
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	14 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 160,32	0,00	30 722,02	0,00	38 882,34

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 14 000,00
Ressources propres disponibles	IV 38 882,34
Solde	V = IV – II (3) 24 882,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 06

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par (1) La Vice Présidente.

A Hôtel de Ville de Salazie - Salle de Réunion , le 03/04/2023

La Vice Présidente

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session COMPTE ADMINISTRATIF - CDE SALAZIE 2022.

A SALAZIE, le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01-Stéphane FOUASSIN	Pouvoir
02-Marie Ange VIADERE	bm
03-Catherine AMOURDOM	Pouvoir
04-Cathrine RAMIN	
05-Sophie TECHER	TECHER
06-Emilie GAZE	Mme Gaze
07-Aurélia RODRIGUES	Pouvoir
08-Cynthia LALLEMAND	Lallemand
09-Pierre BARBIER	
10-Nicaise GONOT	Gonot
11-James CORRE	Pouvoir

Certifié exécutoire par (1) La Vice Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2023, et de la publication le 03/04/2023
A Commune de Salazie, le 03/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20230403-2023-003-CDE-DE
Date de télétransmission : 14/04/2023
Date de réception préfecture : 14/04/2023